



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ED 1900/03

13 octobre 2003
Original : anglais

F

**Communication de l'Association
nationale du café des États-Unis (NCA)
sur la réglementation de la FDA
sur le bioterrorisme**

Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et a l'honneur de joindre ci-après, à titre d'information, un message de l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) sur la réglementation transitoire et finale applicable à la déclaration des établissements alimentaires et au préavis d'expédition de produits alimentaires importés, ainsi que sur la possibilité de participer par conférence téléphonique à un séminaire organisé par la NCA sur ce sujet le 17 octobre 2003. La procédure d'inscription pour la participation au séminaire par conférence téléphonique est donnée sur le site Web de la NCA à l'adresse ci-après : www.ncausa.org.

ASSOCIATION NATIONALE DU CAFÉ DES ÉTATS-UNIS (NCA)

Message de la NCA sur la réglementation transitoire et finale de la FDA sur le bioterrorisme

La réglementation transitoire et finale de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis (Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques) applicable à la déclaration des établissements alimentaires et au préavis d'expédition de produits alimentaires importés peut être consultée à l'adresse ci-après : <http://www.fda.gov/oc/bioterrorism/furls/>. Cette réglementation devrait être publiée dans le Federal Register au cours de la semaine prochaine.

En ce qui concerne la déclaration des établissements alimentaires, la FDA acceptera les déclarations par les moyens suivants : Internet, courrier ordinaire (sur papier ou CD-ROM) ou télécopieur, à compter du 16 octobre 2003. (Les déclarations par l'Internet pourront être faites à partir de 18 heures (heure avancée de l'Est) à cette même date.) Les établissements visés devront être déclarés auprès de la FDA avant le 12 décembre 2003.

Dans les deux prochaines semaines, l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) fournira à ses membres et aux parties intéressées qui en auront fait la demande un sommaire de la réglementation. Entre-temps, la NCA souhaite que vous ayez accès à la notification de réglementation transitoire et finale qui sera publiée la semaine prochaine.

Comme il a déjà été annoncé, l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) pourra fournir à ses membres américains et étrangers le service de "Représentant aux États-Unis" lorsqu'ils déclareront des établissements alimentaires étrangers auprès de la FDA. Des renseignements plus précis seront communiqués sous peu.

ASSOCIATION NATIONALE DU CAFÉ DES ÉTATS-UNIS (NCA)

PARTICIPATION PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE AU SÉMINAIRE DE LA NCA :

“La nouvelle réglementation de la FDA sur le bioterrorisme et ses répercussions sur le commerce du café”

17 octobre 2003

Metropolitan Hotel, New York, NY

13 h 30 – 16 h 15

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir au Metropolitan Hotel pour assister au séminaire de la NCA sur le bioterrorisme, des dispositions sont prises pour que vous puissiez y participer par conférence téléphonique directe et continue. Les appelants inscrits pourront également poser des questions au groupe d'experts. Cette option est disponible contre paiement d'une redevance de \$45.

Pour obtenir plus de renseignements et vous inscrire, cliquez ici !

- Recevez des renseignements essentiels sur la nouvelle réglementation sur le bioterrorisme, dont l'analyse juridique d'un avocat spécialisé dans le droit applicable aux produits alimentaires et pharmaceutiques
- Découvrez les répercussions de cette réglementation sur votre entreprise
- Découvrez ce que vous devez faire pour respecter cette nouvelle réglementation

La FDA a annoncé qu'elle publierait le 12 octobre la réglementation définitive en conformité avec la loi sur la sécurité de la santé publique et sur la préparation et la lutte contre le bioterrorisme (Loi sur le bioterrorisme). Ce séminaire est un événement essentiel pour les importateurs et les exportateurs de café ainsi que pour les fabricants.

Des renseignements détaillés sur la nouvelle réglementation seront communiqués, notamment:

- Préavis d'importation de produits alimentaires
- Déclaration des établissements alimentaires

Ted Ogdahl (FDA) expliquera dans le détail la nouvelle réglementation. Steven Steinborn (*Hogan & Hartson*, LLC, important cabinet juridique de Washington) en fera une analyse juridique. Matthew Brauner (*Brauner International*, important courtier en douane) parlera des répercussions pratiques et des questions liées au respect de la réglementation. **Cet examen de la nouvelle réglementation permettra aux sociétés d'en acquérir une connaissance approfondie et opportune qui leur permettra de modifier leurs pratiques pour respecter la nouvelle législation.**

Cet important séminaire aura lieu en même temps que la Conférence éducative d'automne de la NCA ; il est **GRATUIT pour les membres de la NCA, les membres de la Green Coffee Association et les participants à la Conférence**. Les autres personnes désirant assister à ce programme spécial devront acquitter un droit d'inscription de \$45. Les participants par téléphone devront acquitter une redevance forfaitaire de \$45, qu'ils soient membres ou non.

Pour obtenir plus de renseignements et vous inscrire, cliquez ici !

**"LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA FDA SUR LE BIOTERRORISME
ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LE COMMERCE DU CAFÉ"**

**17 octobre 2003
Metropolitan Hotel, New York, NY
13 h 30 – 16 h 15**

PROGRAMME

- 13 h 30 Accueil et aperçu général
- 13 h 35 Exposé sur la réglementation sur le bioterrorisme (FDA)
Ted Ogdahl (FDA)
- 14 h 25 Orientations pratiques à partir d'une perspective juridique
Steven Steinborn (cabinet juridique *Hogan & Hartson*, LLC)
- 15 h 00 Pause
- 15 h 15 Un point de vue de l'industrie
Matthew Brauner (*Brauner International*)
- 15 h 50 Questions
- 16 h 15 Conclusion

Association nationale du café des États-Unis (NCA)
15 Maiden Lane, Suite 1405
New York, NY 10038
(212) 766-4007
Télécopieur : (212) 766-5815
www.ncausa.org